



REPUBLIQUE FRANCAISE
LIBERTE - EGALITE - FRATERNITE
COMMUNE DE LEVARE
7 rue de la Mairie
53120 LEVARE

PROCES VERBAL REUNION

DU CONSEIL MUNICIPAL

Mardi 9 décembre 2014

=====

Le neuf décembre deux mil quatorze, à vingt heures trente minutes, le conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni, en réunion ordinaire, sous la présidence de Monsieur RENAULT Serge, Maire.

Etaient présents : DESSEVRE C. – DESMAIRES P. Adjoints – FRETIGNE M. - PATUREL J. – LAMBERT C. - JOHAN M. – LEVEILLÉ L. – PAUTREL M.

Absent excusé : LERAY P.
LEUDIERE E. Démissionnaire

Secrétaire de séance : Mme LAMBERT Christelle

=====

Participation école publique Gorrion

Monsieur le Maire présente au conseil municipal le montant demandé par la commune de Gorrion pour la participation au fonctionnement des écoles publiques maternelles et primaires de Gorrion pour les années scolaires 2012-2013 et 2013-2014.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, de verser le montant correspondant à la moyenne départementale.

Groupement de commande plans bocagers communaux

Après en avoir délibéré, le conseil municipal demande au bassin de l'Ernée d'organiser une réunion publique courant janvier afin de connaître l'avis des intéressés.

Avancement travaux

La couverture est finie, la menuiserie commencera en janvier 2015

Projet de voirie 2015

Monsieur le Maire donne lecture des projets de voirie établis par la Communauté de Communes du Bocage Mayennais

Subvention pour le budget assainissement

Le Conseil Municipal accepte que le budget communal verse la somme de 6 950.56 au budget assainissement afin d'équilibrer la section de fonctionnement de ce dernier. Il accepte également la modification budgétaire suivante pour le budget assainissement : Art 621 = + 100 € et Art 615 = - 100 €

Questions diverses

* **Fleurissement** :

Monsieur le Maire donne lecture du compte rendu de Marina Juin concernant le fleurissement 2014

* **Fond de concours CCBM**

- Monsieur le Maire présente au conseil municipal les nouvelles modalités pour percevoir le fond de concours de la CCBM, le conseil municipal décide de demander ce dernier pour la construction d'un mur de soutènement rue des 3 Sources.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée.

Affichée le 13 décembre 2014

Le Maire,

RENAULT Serge